

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Kantonale Ersatzwahlen
Akteure	Nidegger, Yves (svp/udc, GE) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Kantonale Ersatzwahlen, 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Kantonale Ersatzwahlen	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 07.03.2021
DIANE PORCELLANA

Suite à la **démission du conseiller d'Etat Pierre Maudet** (GE, sans parti), une **élection complémentaire** a été organisée **dans le canton de Genève**. Candidat à sa propre succession, Pierre Maudet s'est présenté en tant qu'indépendant après avoir été exclu du PLR suite à ses problèmes judiciaires. Pour tenter de maintenir son deuxième siège à l'exécutif, le PLR a lancé Cyril Aellen. L'UDC, tout comme les Verts libéraux, ont proposé des conseillers nationaux, à savoir Yves Nidegger (udc, GE) et Michel Matter (pvl, GE). Les Verts lancèrent Fabienne Fischer. Le président du PBD Genève Yann Testa et Olivier Pahud (GE, sans parti) avec sa liste «Evolution Suisse», ainsi que Morten Gisselbaek (GE, pdt) briguèrent également le siège vacant. Si la candidature verte pouvait compter sur le soutien du PS, le PLR a reçu l'appui du PDC. La campagne en temps de pandémie a d'une part été marquée par les critiques envers Fabienne Fischer, suite à ses propos relatifs à la vaccination. Si ses propos pouvaient laisser apparaître des doutes sur l'utilité de la vaccination, elle rectifia plus tard vouloir se faire vacciner. D'autre part, Pierre Maudet a été condamné à une peine pécuniaire de 300 jours-amende avec sursis pour acceptation d'un avantage pour son voyage à Abu Dhabi.

Avec une participation de 48.2 pour cent, la verte Fabienne Fischer est arrivée en tête avec 38'626 voix, suivie par Pierre Maudet (29'275 suffrages), Cyril Aellen (20'129), Yves Nidegger (17'045), Michel Matter (12'322), Morten Gisselbaek (6'407), Olivier Pahud (1'562) et enfin Yann Testa (777).

Lors du deuxième tour (participation de 42.7 pour cent), le PDC a cette fois surpris en proposant la candidature de Delphine Bachmann. Le parti souhaitait « offrir une alternative à l'électorat de centre-droit », après que le PLR ait refusé de participer au second tour. Fabienne Fischer, Pierre Maudet et Yves Nidegger se sont représentés. Avec une participation de 42.7 pour cent, Fabienne Fischer a été élue avec 47'507 suffrages. Pierre Maudet n'a pas réussi à récupérer son siège avec son score de 38'184 voix. La candidate PDC est arrivée en troisième position avec 15'408 voix, suivie par Yves Nidegger et ses 12'485 suffrages. Les Verts renforçant leur présence avec un deuxième siège, la composition du Conseil d'Etat genevois compte ainsi 2 PS, 2 PLR, 1 PLR, 1 MCG et 1 PDC.¹

¹) TG, 3.7., 1.12.20; LT, 17.12.20; TG, 21.1.21; LT, 25.1.21; TG, 27.1.21; LT, 1.2.21; TG, 5.2., 11.2.21; LT, 23.2.21; TG, 8.3., 9.3.21; LT, 10.3.21; TG, 11.3.21; LT, 17.3., 22.3., 24.3., 29.3.21